

La cantine à

Un vrai festin
pour une bouchée de pain

1€

1€*
avec toujours...

- Des menus variés, équilibrés et de saison
- Des plats «maison» préparés sur place
- Des circuits courts et une offre bio



Commentry

* pour les commentryens uniquement

Famille

Inscriptions

- ✓ accueil périscolaire
- ✓ restaurant scolaire
- ✓ École Municipale de Musique
du mardi 4 juin au vendredi 26 juillet



Inscriptions 2024-2025

Restaurants scolaires

Accueil périscolaire

École municipale de musique

Commentry



Commentry

Toutes les infos sur
www.commentry.fr



Année
scolaire
2024
2025

Inscriptions

Accueil périscolaire
Restaurant scolaire
École Municipale de Musique



Avant d'inscrire mon enfant,
je prépare au préalable tous
les justificatifs qui me seront demandés !

L'année scolaire se termine. Préparez d'ores et déjà la **rentrée scolaire 2024-2025** en inscrivant **du mardi 4 juin au vendredi 26 juillet** votre/vos enfant(s) :

À l'accueil périscolaire

Au restaurant scolaire

À l'École Municipale de Musique

Inscriptions : mode d'emploi

Votre enfant fréquente déjà un service municipal

A compter du mardi 4 juin, déposez votre dossier par voie numérique à l'aide de vos identifiant et mot de passe.

Pour cela, rendez-vous sur : www.commentry.fr / Mon espace citoyen (en bas de la page d'accueil) / Mon espace famille

Mon enfant ne fréquente pas encore un service municipal

A compter du mardi 4 juin, connectez-vous sur www.commentry.fr / Mon espace citoyen (en bas de la page d'accueil) / Mon espace famille pour créer votre espace personnel sur l'espace famille

Vous serez invité à remplir le formulaire en ligne et à choisir un identifiant et un mot de passe.



Pour les restaurants scolaires :

- Attestation d'assurance scolaire,
- Copie des pages du carnet de santé consacrées aux vaccinations
- PAI (Projet d'Accueil Individualisé)
- Décision(s) judiciaire(s) (jugement de divorce, droit de garde ...)

Pour les accueils périscolaires :

- Attestation d'assurance scolaire,
- Copie des pages du carnet de santé consacrées aux vaccinations
- PAI (Projet d'Accueil Individualisé)
- Décision(s) judiciaire(s) (jugement de divorce, droit de garde ...)

(Uniquement pour les Commentryens, afin de pouvoir bénéficier d'un tarif en fonction du Quotient Familial) :

- Dernier avis d'imposition. Si votre situation actuelle est différente : vos derniers justificatifs de ressources.
- Dernières notifications des prestations familiales CAF ou MSA.

Pour l'École Municipale de Musique :

- Un justificatif de domicile.



Quand puis-je inscrire mon enfant ?

Pour les restaurants scolaires du mardi 4 juin au vendredi 26 juillet

Pour les accueils périscolaires du mardi 4 juin au vendredi 26 juillet

Pour l'École Municipale de Musique du mardi 4 juin au vendredi 26 juillet

Vous serez informés par mail du traitement de vos demandes.

J'ai besoin d'aide pour mon inscription

Pas de panique ! Pour tous renseignements ou toutes difficultés lors de vos démarches, nous sommes là !

Vous pourrez bien évidemment obtenir une aide en contactant le service concerné :

- **Corinne** aux restaurants scolaires : 04 70 64 36 13 - guichetfamille@ville-commentry.fr

- **Laure** pour les accueils périscolaires : 04 70 08 33 39 - guichetfamille@ville-commentry.fr

- **Myriam** à l'E.M.M : 04 70 64 55 96 - contact.ecoledemusique@ville-commentry.fr